

Sociologie et risque : nouveaux éclairages sur les facteurs sociaux et la participation publique

Mercedes Pardo.
Université publique de Navarre¹

Le risque est une catégorie sociale actuellement de grand intérêt, dans les sociétés économiquement développées, en tant qu'objet académique, même si son traitement est loin d'être cohérent et rigoureux. En tant que discipline scientifique, la sociologie s'est intéressée au risque, qui est devenu un thème central dans les travaux de sociologues très influents comme Ulrich Beck et Anthony Giddens, principalement à partir de la conceptualisation des sociétés du risque mais elle est loin d'avoir développé un corpus de connaissances théoriques ou empiriques susceptible de constituer une véritable Sociologie du Risque.

Le défaut de consensus social sur ce qui est dangereux ou non, sur le niveau de dangerosité ou sur ce qu'il convient de faire en situation d'incertitude et, en définitive, sur le degré d'acceptation du risque, relèvent de constructions sociales du risque et constituent des défis sociologiques. Tout cela renvoie à une coresponsabilité sociale du risque (avec différents niveaux de responsabilité correspondant), qui requiert des processus de participation sociale dans l'analyse, l'évaluation et la gestion du risque, au delà des pures spéculations théoriques ou de la simple technicité, deux champs ayant presque exclusivement abrité les analyses du risque en Espagne.

Cet article présente quelques réflexions sur les éléments constitutifs d'une Sociologie du Risque en vue d'avancer dans deux domaines nécessaires : l'analyse sociale du risque à la fois aux plans global et local, ainsi que les relations entre les deux niveaux d'analyse, de même que les politiques les plus innovatrices en matière de précaution et de participation sociale dans le champ du risque.

Mais qu'est-ce que le risque ?

Même si la majorité des risques sont conceptuellement incontrôlables, vu que l'on ne peut jamais connaître tous les antagonismes et synergies susceptibles de se produire à court, moyen ou long terme, ni même savoir si l'on est en train d'agir suffisamment pour prévenir un dommage (Douglas, 1986), ils sont, en revanche, socialement contrôlables moyennant ce que Giddens (1997) nomme *la colonisation du futur*, d'où la nécessité de pénétrer la nature et les caractéristiques du risque.

Une grande partie de la littérature sur le risque distingue le danger du risque. Le danger relève d'une menace quelconque sur les personnes ou sur les choses ayant de la valeur pour les personnes. Alors que le risque est la mesure de ladite menace en termes de probabilité de pertes² associées au phénomène qui se présente et de vulnérabilité spécifique à l'élément exposé. On peut aussi évoquer une autre distinction fréquente entre dangers « naturels » et dangers technologiques.

La première propriété de cette conceptualisation est sa connotation négative. L'on veut ainsi signifier une préoccupation sociale qui, logiquement, se centre sur l'évitement

¹ Je remercie J.M Echavarren, A.C. Irigalba, A. Aretio, M. Azcarate, D. Hernandez et P. Michel, mes doctorants, pour leurs remarques à la lecture du brouillon de cet article.

² On parle plutôt de coûts en France mais le mot *coste* (ou *costo*) existant en espagnol, on a conservé la connotation de la *perte* choisie par l'auteur, sans doute pour ne pas céder à l'économisme du terme *coût* (au sens de coût social) le plus usité (NDT).

des dommages associés au risque³. Néanmoins, pour une pleine compréhension du risque dans notre société, il est nécessaire de partir d'une caractérisation plus large du phénomène. Le second aspect à souligner est que le risque, ou les effets attendus, ne dépendent pas seulement du phénomène dont on traite, mais aussi du milieu, en l'occurrence ici de la vulnérabilité de la société, en cela que la gestion sociale du risque se présente comme une clef de la prévention du risque. Entrons un peu plus dans le détail.

En commençant par la conceptualisation négative du risque, il convient de ne pas oublier que le risque est, par nature, endémique ; sans risque, il ne se produirait aucune activité et, à l'évidence, il n'y aurait pas d'innovation sociale. Toute personne prend des risques dès sa naissance ; plus, nous apprenons et nous nous développons précisément en prenant des risques (par exemple, apprendre à marcher est un grand risque). Il en va de même pour toute l'histoire de l'humanité. L'histoire d'*homo sapiens* est celle des grands risques, pris par hasard ou par nécessité selon les cas. Les crises et les catastrophes ne sont pas seulement des menaces potentielles pour l'ordre social régissant le système qu'elles affectent mais aussi, parallèlement, des opportunités d'évolution et de changement pour ces mêmes systèmes (Ruano Gomez, 1998).

L'amplitude du danger est une variable importante. Elle permet de distinguer l'accident (grands dangers) de l'incident (danger léger)⁴. Il peut exister du danger sans beaucoup de risque mais s'il n'y a pas danger, il n'y a pas risque ; de sorte que éviter le danger devrait être une politique prioritaire. La difficulté concerne alors la capacité à calibrer socialement, soit au niveau de la société globale soit au niveau de la vie quotidienne des individus, le degré de risque que l'on est disposé à prendre et-ou à accepter. Cet état d'esprit renvoie à une avancée dans le champ de la connaissance des multiples problèmes, en premier lieu la condition sine qua non d'une perception sociale du danger dont on traite. Si une telle conscience du danger n'existe pas, pour la société le risque n'existe pas. Cependant, cela ne signifie pas nécessairement que le risque n'existe pas dans la réalité et ce qui arrive, très probablement, est que le risque soit transféré des lieux socialement contrôlés vers des lieux où la conscience sociale est moindre (ou moins de possibilités de conflit) et moins de contrôle social. La première condition du contrôle du risque est précisément qu'il existe une conscience de l'existence du danger.

Douglas (1986) nous rappelle que toutes les sociétés produisent leur propre sélection (perception) du risque, de ce qui est dangereux ou non et du comment aborder ce danger, précisément pour affronter et donner sens à sa forme de vie. Certaines sociétés ont mieux réussi que d'autres en termes de survivance et de développement. De sorte que, lorsque nous parlons de risque, au sens fondamental du terme, nous nous référons aux adaptations ou aux non adaptations – le risque peut aussi être pensé en termes de non action – culturelles et aux changements sociaux qui se sont produits pour « contrôler » les désastres naturels et pour développer et « contrôler » les découvertes scientifiques ou technologiques. Finalement, on évoque les systèmes sociaux dans leur ensemble.

Par ailleurs, le phénomène du risque est traversé par des construits symbolico-culturels des sociétés en tant que chose perçue ou non comme danger à un moment de l'histoire et dans un espace socio-environnemental et donnés. Il peut exister des sociétés exposées à un grand risque sans la moindre conscience sociale de ce risque (par exemple, la surprise de la société nord-américaine après l'attaque du World Trade Center du 11

³ Même si, d'autre part, apparaît aussi un intérêt à abonder dans le sens de cette connotation négative, du lieu des entreprises d'assurance, qui engendre plus d'alarmisme et d'insécurité devant certaines situations données, alors même que ces situations sont mieux couvertes aujourd'hui, par les systèmes publics de protection sociale en particulier les systèmes sanitaires (qui méritent encore plus d'extension) dans la majorité des pays économiquement développés, que dans le passé, quelle que soit la période historique considérée.

⁴ Loi sur les Risques de travail en Espagne.

septembre, à New York) et vice versa avec une conscience que les risques concrets peuvent diminuer (pour poursuivre le même exemple, le terrorisme par Antrax n'a pas engendré plus de victimes car une importante conscience sociale s'était développée et que l'on a agi en conséquence). Les dangers et les risques sont des affaires dynamiques car ils changent avec le temps et selon la perspective d'observation ou selon les sociétés⁵ comme on l'a évoqué plus haut.

Nonobstant, le risque présente également une autre caractéristique importante : il est différencié ou relatif, c'est-à-dire qu'il n'affecte pas identiquement toutes les sociétés ni tous les secteurs et individus d'une même société. Le concept de vulnérabilité est pertinent pour cette analyse. Par vulnérabilité, nous entendons la capacité d'une société ou d'une partie de la société de se préparer, survivre, résister et se remettre face à l'impact d'une menace. La vulnérabilité d'une communauté est conditionnée par les facteurs environnementaux, économiques et culturels qui l'identifient.

La vulnérabilité est plus grande dans les secteurs les plus faibles qu'il s'agisse de nations pauvres dans le concert mondial ou de groupes sociaux « invisibles » dans une société (les pauvres, les enfants, les femmes, les handicapés, les ethnies ségréguées...). De plus, la réduction des risques peut bénéficier à certains et en affecter d'autres⁶. C'est pourquoi la distribution sociale du risque est une dimension nécessaire à une compréhension globale du phénomène, de même qu'à son contrôle social. Murphy (1994) a proposé le concept de « classes environnementales » en se basant sur le constat de l'inégalité sociale devant le risque, les dommages et les politiques environnementales.

Une autre opposition habituelle dans la définition du risque est celle du clivage risque naturel / risque technologique, distinction qui omet une autre catégorie : les risques socio-naturels. Cette dernière catégorie est une combinaison des phénomènes de la nature et de la participation humaine. On évoquera, par exemple, les glissements de terrain qui se produisent comme conséquence de la déforestation, la disparition de la couche végétale, les incendies de forêt, les surpâturages et l'érosion consécutive, les inondations induites par la canalisation des rivières, etc..

Paradoxalement, les analyses émergentes sur les risques ne tiennent généralement pas compte des relations réciproques entre l'impact technologique et les systèmes sociaux, ni des constructions symboliques (images, conceptions...) que les personnes élaborent, dans leur vie quotidienne, sur les risques auxquels elles sont soumises, ni de la distribution sociale du risque. Tout au plus va-t-on jusqu'à considérer les risques sur la vie humaine, sur la santé et sur les valeurs économiques mais tout cela (Short, 1984) est trop limité, comme éclairage, et relègue d'autres importants et nécessaires aspects de l'existence humaine. Cela est, dans une large mesure, lié au fait que la technologie a été historiquement associée à l'idée de progrès. Ajoutons que l'opinion ayant prévalu durant le 19^e siècle et une partie du 20^e a été que le futur apporterait de meilleures solutions que celles que les générations du moment pouvaient concevoir. Ce n'est que récemment que la technologie a été considérée, aussi, comme une source de danger et le futur envisagé avec des questionnements, tout du moins pour ce qui concerne la confiance dans le progrès linéaire, surtout après les explosions d'Hiroshima et de Nagasaki.

La nature et l'échelle du risque ont dramatiquement changé depuis la première modernité jusqu'aux sociétés technologiques contemporaines. De fait, le débat sur le risque

⁵ Le plutonium, par exemple, est un problème environnemental pour les Etats-Unis, alors que, pour le Japon, c'est une question économique et de sécurité nationale et, pour les Philippines, un thème d'ordre éthique dans la mesure où les eaux de l'océan chargées de plutonium atteignent ses îles.

⁶ Par exemple, les études de stratification sociale réalisées, aux Etats-Unis, sur les politiques de contrôle des déchets mirent en évidence une injustice sociale : les nuisances étaient majoritairement concentrées dans les zones pauvres (noirs et latino-américains), augmentant ainsi les risques caractérisant ces communautés.

était d'abord présenté à travers une comparaison entre les dangers de la Nature dans les sociétés traditionnelles et les risques technologiques dans les sociétés contemporaines. Cette première comparaison a donné lieu à des macro-théorisations qui en sont arrivées à qualifier les sociétés actuelles de sociétés du risque⁷, en caractérisant, par le passage du danger (inondations, fams qui échappent dans une large mesure au contrôle) au risque (un ordre technique et institutionnel dans lequel le risque est partie intégrante de la vie sociale). Cet ordre se caractérise par une grande complexité technologique et par le fait qu'un échec technique dans l'une des composantes du système se propage rapidement vers d'autres domaines (Perrow, 1984). Pour Beck (1986), les conflits de classe dans la société industrielle ont été supplantés par la problématique de la distribution du risque qui inclut les dommages environnementaux au milieu. Une des conséquences de cette position – à savoir que l'analyse en termes de classes sociales soit devenue quelque peu obsolète – est le renforcement d'une perspective sur le risque basée sur un environnementalisme pur ou les thèmes de la modernité réflexive plus que sur l'économie politique.

Sommes-nous réellement soumis à plus de risque ?

La première question qui surgit ici est de savoir si, réellement, les risques « naturels » et les risques technologiques sont si différents. Pour avancer dans ce sens il serait nécessaire d'établir au préalable les éléments sur lesquels il conviendrait de se baser pour les distinguer. Le vocable « risques naturels » est imprécis dans le sens où beaucoup d'entre eux (par exemple, les inondations, les variations extrêmes du climat, les tremblements de terre) sont des phénomènes naturels initialement dont l'amplitude est aggravée par des causes sociales. C'est le cas des inondations que des canalisations de fleuves inadéquates augmentent ou que des constructions provoquent en empêchant l'écoulement des eaux ; c'est également le cas des changements climatiques dus aux gaz à effet de serre ou des différentes conséquences d'un tremblement de terre sur certaines communautés faute de prévention ou du fait d'une mauvaise qualité des édifices.

Les menaces technologiques soulèvent aussi des difficultés en matière de gestion étant donné que les sociétés ne sont pas familiarisées avec elles, du fait de leur nouveauté et du manque d'expérience sociale accumulée. De plus, ce type de menaces produit différents modèles de réponse publique, sans doute du fait que les risques naturels sont dans une large mesure assumés en tant qu'inévitables.

Une différence importante entre les deux types de risques tient aux caractéristiques qualitatives des menaces, en particulier la question temporelle. Les calamités naturelles présentent une séquence similaire au modèle suivant : 1) dommage, 2) réparation, 3) retour au point initial. En revanche, face aux calamités technologiques actuelles, la population manquera de points de repères lui permettant de déterminer collectivement son identité de communauté en crise.

Une des manières de dépasser cette dichotomie est de poser l'hypothèse que la véritable question est moins celle de la qualité, en soi, de l'agent du désastre que celle de savoir si les rapports entre la communauté affectée et son milieu biophysique sont significativement altérés ou modifiés et le fait de savoir comment les gens interprètent et expérimentent ces changements (perspective écologico-symbolique).

Une des questions supplémentaires que la modernité ajoute est que, paradoxalement, la science accroît la conscience sociale de l'ignorance du fait que la population est toujours plus exigeante en matière de connaissance souhaitée du risque et du fait que la science est toujours plus précise et pointue. Plus on sait, plus la conscience du risque s'aiguise ; plus le calcul est rationnel et complexe, et plus on perçoit de problèmes différents, de sorte que

⁷ Beck et Luhmann.

l'incertitude par rapport au futur croît et que plus de risque apparaît (Luhmann, 1991). L'humanité explique de moins en moins les événements catastrophiques par des phénomènes ou des entités supérieures tels que les dieux qui « punissent » ou « envoient des malédictions » même si nous ne devons pas oublier que, y compris dans les sociétés rationalistes, ces éléments de croyance persistent dans l'imaginaire collectif ; de sorte qu'ils devraient être pris en compte au moment d'aborder le phénomène du risque⁸.

Mais jusqu'à quel point les sociétés économiquement développées sont-elles soumises à des risques majeurs comparativement à d'autres sociétés antérieures ? Beck et Giddens relativisent le risque dans la modernité en expliquant que les risques auxquels s'affrontaient les sociétés industrielles étaient quantifiables, calculables et que, par ailleurs, ils étaient pris en charge par l'Etat de Bien-être développé précisément à cet effet. Au contraire, dans les sociétés contemporaines (ou post-modernes), le risque est un phénomène stratégiquement structurel.

La nécessaire recherche historique sur les risques devrait élucider la valeur de ce diagnostic bénin de la modernité. Ce que l'industrialisation a, en réalité, induit est une forte augmentation du risque précisément pour les classes sociales les plus défavorisées. Ce qui a effectivement changé est que certains risques liés à la création de richesse (développement économique) transcendent maintenant les vieilles frontières nationales ou de classe même si cela ne signifie pas nécessairement une égalité parfaite devant le risque comme on l'a noté plus haut. Pour Fagan (1998), l'exposition aux risques de secteurs sociaux et d'individus dotés de hauts niveaux préalables de sécurité pourrait être ce qui a entraîné l'émergence d'un nouveau discours sur les risques ; mais cela ne signifie pas que les inégalités basées sur la « vieille » hiérarchie – la structure d'exploitation de la modernité – perdent toute importance, en particulier en matière d'existence matérielle.

La théorie des sociétés du risque se fonde sur l'idée de système de production du risque, lequel se concrétiserait principalement par le risque d'impact environnemental et nucléaire. Néanmoins, cette théorie n'a pas articulé ces aspects globaux à la vie quotidienne des personnes (au travail, au plan résidentiel, en tant que consommateurs). Particulièrement, les risques des travailleurs sur leur lieu de travail sont des aspects centraux du risque qui, pourtant, n'ont pas fait l'objet de développements analytiques de la part des Sciences sociales depuis l'apogée des thématiques de la société du risque. Il y a plus ; les importantes analyses d'impact environnemental qui se sont diffusées à l'ensemble du monde occidental depuis quelques décennies⁹ ont comme cadre d'investigation établi l'environnement extérieur, jamais l'intérieur du domaine du travail. Ce deuxième champ nous permettrait d'avancer dans la compréhension de certains risques auxquels nous sommes réellement soumis.

De leur côté, les nouvelles analyses sur la perception sociale du risque montrent qu'il existe une conscience sociale de ces risques environnementaux et nucléaires, même si elle distingue ces risques, considérés en eux-mêmes là où ils se manifestent principalement, de ceux liés à la perte de l'emploi, à la guerre, à la santé, lesquels se présentent clairement comme prioritaires socialement¹⁰.

⁸ Dans notre culture, beaucoup de personnes affirment qu'elles ne sont pas superstitieuses sous prétexte qu'un chat noir croisant leur chemin ne les inquiète pas mais, en même temps, elles maintiennent en vigueur des rites personnels à caractère irrationnel, par exemple en évitant de parler d'un projet avant de commencer à le réaliser...

⁹ L'Evaluation de l'Impact Environnemental est une procédure obligatoire qui s'est établie aux Etats-Unis en 1968 (NEPA) et qui s'est généralisée à différentes parties du monde, l'Union européenne incluse, depuis plus d'une décennie.

¹⁰ Enquêtes du *Centre d'Investigations Sociologiques* comme celle, réalisée récemment, de l'*Ecobaromètre de Navarre* (toutes deux en Espagne).

Les indicateurs « objectifs » de risque, tels que l'espérance de vie, apportent un autre élément de caractérisation du risque. L'espérance de vie est très liée au développement économique qui accompagne l'amélioration de la nutrition et de la médecine¹¹, même s'il faut souligner que cette amélioration doit beaucoup aux politiques de l'Etat de bien-être : création d'infrastructures (par exemple, eau potable, ravitaillement des habitations, assainissement des eaux usées) et établissement de systèmes universels de santé pour l'ensemble de la population (pas uniquement pour les groupes disposant de pouvoir d'achat). Néanmoins, cette augmentation de l'espérance de vie n'est pas continue et ne se traduit pas de la même manière dans toutes les catégories sociales. De fait, elle diminue, en accompagnant le développement scientifique et technologique, par exemple par le développement de la chimie synthétique qui a produit une importante augmentation de cancers et d'autres maladies¹². Elle diminue aussi dans les situations de crise économique et de déstructuration sociale ; en Russie, par exemple, l'espérance de vie a diminué dramatiquement après la chute du système soviétique et on peut citer le cas des nombreux émigrants originaires d'Amérique centrale qui emportent avec eux leurs habitudes alimentaires – riz et flageolets – et les traduisent en consommation de conserves, dans le pays d'arrivée, lesquelles ont perdu leurs propriétés, d'où des processus de dénutrition.

Jusqu'à quel point peut-on dire que la préoccupation à l'égard du risque (hors le risque monétaire) supplantera celle de la richesse (ou du développement économique si l'on préfère) ? Maslow (1959) avait posé des jalons de préoccupation sociale et montré que, lorsque c'est la survivance matérielle de l'individu et des sociétés qui est en jeu, la perspective se centre sur la satisfaction des besoins primaires et des demandes matérielles basiques ; quand ceux-ci sont satisfaits, l'on revendique un autre type de besoins tels que l'expression personnelle, la liberté, etc.. Inglehart (1977) propose, dans sa théorie post-matérialiste, l'idée que les sociétés ne se préoccupent pas des problèmes tels que l'écologie, le féminisme ou le pacifisme tant que les nécessités matérielles ne sont pas nettement satisfaites. Ces perspectives mettent l'accent sur l'importance du dépassement des situations de pénurie que la survie basique exige même si, en même temps, de telles situations s'accompagnent d'une certaine prépondérance du mode de vie occidental au regard de sociétés pauvres ; ces auteurs semblent oublier que c'est précisément leur pauvreté qui interdit aux habitants de ces sociétés de penser, sentir, voire désirer des situations plus « élevées », telles que la participation sociale ou l'auto-réalisation, dans leur échelle de valeurs.

L'investigation anthropologique souligne l'égarement de ces affirmations, sans compter le facteur aggravant que constitue la perspective anti-démocratique qui transparaît de tels énoncés ; la disparition de beaucoup de ces nécessités basiques dépend de processus qui intègrent les personnes dans toute leur dignité et, à partir de là, leur permettent de se mobiliser, de se regrouper pour atteindre une autre organisation sociale plus juste, laquelle leur permettra de sortir de ces situations de pauvreté. Le plus grand risque objectif est l'ensemble des déséquilibres socio-économique causé par les migrations qu'accompagne une extrême polarisation sociale.

Le paradoxe soulevé par la perspective de la société du risque est celui d'un type de développement économique (celui qui a été possible grâce au développement techno-scientifique) mais qui n'impliquerait pas une augmentation du risque techno-social. De son côté, l'analyse hégémonique en termes de risques s'oriente vers une minimisation des

¹¹ L'espérance de vie en Espagne a doublé en un siècle (de 40 ans au début du 20^e siècle, elle est passée à près de 80 ans de nos jours).

¹² On l'a observé en Espagne lors de l'introduction de milliers de nouveaux produits chimiques dans les années soixante, la plupart sans contrôle sanitaire suffisant, ce qui a induit une apparition massive de cancers dans les années quatre-vingt.

risques sans changer substantiellement le système de production des risques. Le risque et son niveau d'acceptation sont des éléments clef dans le débat scientifique et social.

Sécurité et acceptabilité du risque volontaire et involontaire.

Un autre aspect de la société du risque est le besoin accru de sécurité dans les sociétés économiquement développées, précisément par le fait d'avoir atteint un niveau de bien-être économique élevé (par exemple, un indicateur de diminution du risque est l'accroissement des assurances de tous types : de vie, domestiques...), et, surtout, parce qu'il existe une construction sociale intéressée de la peur. Le paradoxe est que l'une des plus grandes insécurités est de vivre non seulement au jour le jour, mais aussi dans le futur (endettement des personnes et des nations) dans des sociétés qui valorisent justement un futur induit, et nécessaire au fonctionnement du système économique, alors que les systèmes de sécurité (sous la forme d'assurances) sont délégués aux individus. Dans ce cas, la question est moins de savoir si nous sommes soumis à plus de risques, que de savoir si nous avons plus peur de perdre ce que nous possédons. Plus on a, moins on veut en perdre.

Le premier point à souligner dans cette perspective est que, de fait, le risque est assumé comme quelque chose de volontaire, quelque chose que l'on peut décider ou non de prendre, alors qu'en réalité, la majorité des risques technologiques sont occultés (ou pour le moins non explicités), et de plus, involontaires (ou, pour le moins, s'éviter de les prendre exigerait une conscience de leur existence et d'alternatives radicales individuelles dans le mode de vie). Le risque involontaire est, ou bien une catégorie vide de logique, ou bien demande à être contextualisée dans un système social spécifique. Les activités involontaires diffèrent en ce que les critères et les options ne sont pas déterminées par les individus affectés mais par le contrôle social.

Mais aussi, les risques volontaires peuvent ne pas l'être autant que cela si on les examine avec attention. Un exemple est le risque (apparemment volontaire) auquel s'exposent les coureurs en se plaçant au devant des taureaux dans les rues de Pamplune, pendant les fêtes de San Fermin, qu'une analyse anthropologique nous présente comme un rite de passage, d'une certaine manière, « exigée » par le groupe social¹³. D'autre part, il ne viendrait à l'esprit de personne d'interdire les courses de taureaux, en dépit de leur danger. Il en va de même avec les pratiques de jeunes étrangers ces dernières années, au cours des mêmes fêtes de San Fermin, de grimper au sommet d'une fontaine (de quatre mètres de haut), et de sauter dans les bras d'autres jeunes (en général au stade éthylique), qui pourrait être perçu sur le plan des concepts, comme un risque volontaire. Pour ces jeunes, le « pack » touristique qu'ils se représentent (taureaux, alcool, liberté) est du même ordre qu'aller à Disneyland, où les risques sont étroitement contrôlés¹⁴. Il ne semble pas que dans la plupart des cas, ils aient la perception claire de jouer leur vie. En réalité, peu de risques sont à même d'entrer dans une catégorie clairement définie de risques volontaires (ex. l'escalade sportive).

De plus, la frontière entre risques volontaires et involontaires est changeante, avec l'éventualité qu'un changement de résistance pour chaque nouveau choix, puisse produire une injustice sociale.

L'incertitude prémunit ou inhibe contre certains risques. L'incertitude demande à être rendue intelligible, sur les plans conceptuel et pratique, dans la mesure où elle se situe au-delà de la simple rationalisation et des techniques d'analyse du risque. La conscience du

¹³ La socialisation suppose que une fois dans sa vie il faut courir au devant des taureaux (*alguna vez en la vida hay que correr los toros* : il s'agit d'une fête durant laquelle des jeunes courent dans les rues devant un troupeau de taureaux et de vaches lancé à leur poursuite, NDT).

¹⁴ Je dois cette idée au sociologue Ivan Lopez.

risque accroît la crise d'objectivité en tant que composante de la légitimation sociale. Même ainsi, une question clé demeure de savoir s'il est préférable de minimiser le pire avant de maximiser le meilleur. Les deux sont-ils conciliables ?

La réversibilité ou l'irréversibilité du risque est un facteur qui aide à cerner l'incertitude et la prise de décision. Elster (1998) distingue deux types d'irréversibilité, en se basant sur la notion de seuil, comme valeur de toute variable au-delà de laquelle vont se produire des effets désastreux. L'irréversibilité est forte si *i*) l'unique manière de savoir où se situe le seuil est de l'atteindre, *ii*) il est impossible de revenir en arrière dès lors que ce seuil est atteint. L'irréversibilité est faible quand la condition *i*) est satisfaite, mais non la seconde. La définition du seuil de risque est un sujet fondamental dans le discours socio-politique et dans la légitimation de la gestion du risque.

Les différences afférentes aux risques entre les experts et la population non-experte sont grandes. Dans de nombreux types de protocoles d'analyse technique, les experts mesurent le risque en terme de probabilité annuelle de morts. Pour la population affectée, la perception des risques est plus large et, dans la plupart des cas, difficile à expliciter en termes statistiques comme le demandent les experts.

Les différences entre les deux groupes sociaux (les experts et le public) s'accroissent selon les caractéristiques du risque, par exemple selon que le risque est volontaire, ou catastrophique, ou encore, s'il ne peut être contrôlé personnellement, ou si sa distribution dans la société est injuste, ou enfin, s'il ne se présente pas comme familier, ou s'il s'agit d'un risque complexe. La perception du risque est aussi liée à ses effets, immédiats ou futurs ; selon, également, que la technologie à l'œuvre est jugée nécessaire ou de l'ordre du luxe ; que le danger est connu ou inconnu ; s'il peut provoquer des morts.

Cette brèche entre les deux secteurs (experts et population non-experte) appelle de profonds changements, entre autres, d'améliorer la traduction de la connaissance scientifique dans le vernaculaire de l'opinion publique et de la politique, pour faire de l'évaluation des risques une parcelle du sens commun de chaque citoyen. L'opposé est tout aussi certain : il est nécessaire d'améliorer la traduction des valeurs de citoyenneté dans le champ des experts (telles que le désir d'égalité, de liberté, les qualités esthétiques, les préoccupations ayant trait aux générations futures). Des institutions importantes, telles que l'Union Européenne¹⁵, se sont d'ores et déjà faites l'écho de cette problématique, en recommandant d'améliorer la participation publique à la gestion des interactions entre la science, la technologie et la société, comme si devait s'ouvrir un débat social sur le thème émergent de la démocratisation de la connaissance scientifique et experte.

Pour Douglas (1986), le risque devrait être vu comme une produit de l'union de la connaissance sur le futur et du consentement sur les perspectives les plus souhaitées. Aux croisements possibles de ces deux variables, différentes situations de risques sont susceptibles de se produire :

- si la connaissance est certaine et le consensus complet, alors le problème est technique comme la solution et les calculs afférents,
- si la connaissance est certaine et le consentement contesté, alors le problème fait l'objet d'un désaccord, et la solution peut être la coercition ou la discussion,
- si la connaissance est incertaine et le consensus complet, alors le problème est de l'ordre de l'information, et la solution est dans une recherche plus approfondie,
- si la connaissance est incertaine et le consentement contesté, alors le problème est de l'ordre de la connaissance et la solution reste une interrogation.

A partir de cette analyse, deux situations dépassent absolument des solutions fondées sur des considérations exclusivement techniques, et appellent un développement spécifique des modes de participation sociale : celle d'une connaissance certaine, en dépit

¹⁵ Livre Blanc de l'Assemblée Européenne (juillet 2001).

d'une contestation sociale, pour laquelle la solution est dans la coercition ou la discussion, et celle d'une absence de certitude en terme de connaissance du risque accompagnée d'une contestation sociale qui aboutit au fait que la solution est pleinement ouverte à toutes les interrogations.

Il arrive ainsi que le modèle scientifique standard du risque appauvrisse la réalité du risque en tant que problème humain, ce qu'il est fondamentalement. Quand nous parlons de Risque, Sécurité, Incertitude et Acceptabilité, il s'agit fondamentalement des modalités d'organisation des relations sociales (Douglas, 1986), et de ce fait de catégories étroitement liées à une Sociologie du Risque. Pour Rosa (1998), il existe un large consensus sur le fait que le modèle scientifique de recherche est nécessaire à l'analyse du risque, bien que sa capacité réside surtout dans l'identification et l'estimation du risque ; ce qui ne saurait suffire dans les domaines de l'évaluation et de la gestion du risque.

Pour leur part, Beck, comme Giddens, considèrent que la modernisation réflexive comporte le potentiel de création d'une nouvelle politique du risque, où le résultat du progrès technologique serait démocratiquement évalué, antérieurement à la prise de décision. A un niveau plus concret, étant donné que la gestion du risque implique que les populations affectées soient nécessairement averties, protégées et, surtout, convaincues par les politiques correspondantes, la participation sociale est partie prenante de ladite gestion, et condition nécessaire de son succès.

Irresponsabilité organisée et corresponsabilité de précaution.

« L'irresponsabilité organisée » est un concept exprimant comment, dans les sociétés contemporaines, l'accroissement des risques technologiques involontaires et la responsabilité du danger se dissolvent dans le dédale bureaucratique, de telle manière qu'il est difficile de localiser et préciser les responsabilités concrètes de chaque individu ou institution impliqués. Ceci a pu s'observer très clairement dans le cas de la crise de la « vache folle » à la fin des années quatre-vingt-dix, au cours de laquelle, les producteurs, les autorités et les scientifiques se rejettent mutuellement la responsabilité de la situation.

La corresponsabilité organisée aurait pu être un concept alternatif à cette situation. Il fait référence à la responsabilité partagée de tous et de chacun des individus et institutions impliqués dans l'affaire dont il s'agit. Toutefois avec des niveaux différents de responsabilité : entre ceux qui causent le problème et ceux qui en souffrent ; entre ceux qui sont censés trouver une solution et ceux qui peuvent le faire, outre les intermédiaires pour s'acheminer vers la solution etc... Tous et chacun ont le droit et le devoir de contribuer à la maximisation des moyens mis en œuvre et à créer des synergies positives. La corresponsabilité organisée tente de construire une culture participative qui dépasse la simple polarisation entre ceux qui commandent et ceux qui font (ou répondent).

La corresponsabilité organisée tente de favoriser, appuyer et susciter des réseaux sociaux (à caractère permanents) qui s'approfondissent dans leur contenu et qui assument des actions. Ces réseaux sont la base pour les politiques de coordination entre les diverses institutions publiques et privées, dans la mesure où il est nécessaire que les divers agents sociaux assument leur responsabilité, mais non de manière isolée, voire à la médiation d'une action coordonnée.

La transparence de l'ensemble du processus est une condition *sine qua non* du développement d'un processus de corresponsabilité : information littérale, disponibilité totale, retroalimentation constante des résultats des différentes activités. Les droits citoyens ont été historiquement l'objectif des perspectives démocratiques, tandis que, du point de vue de la corresponsabilité, les responsabilités font partie de la citoyenneté ; si quelqu'un n'est responsable de rien, ce sera exclusivement parce qu'il ne détient aucun pouvoir (la loi,

en déclarant une personne incapable, lui ôte la responsabilité). Le développement d'une démocratie locale participative est un élément clé pour l'appréhension, la compréhension et la résolution du risque, du point de vue de la corresponsabilité des différents acteurs sociaux interfèrent dans les problèmes posés, et en définitive, pour le contrôle social du risque.

D'autre part, la politique de « contrôle » des risques a évolué depuis les premières, de type correctif ou de « point final », vers un type plus préventif (prévoir le risque avant qu'il ne se produise, pour prendre les mesures minimalisantes) et, plus récemment, la politique de précaution selon laquelle des mesures de protection doivent être prises dès lors qu'il devient scientifiquement évident qu'une activité menace la faune, l'environnement ou la santé humaine, y compris en l'absence de certitude scientifique totale. Le principe de précaution est particulièrement destiné à éviter les risques les plus graves. Cependant, son application adéquate exige beaucoup plus qu'établir le niveau de preuve nécessaire à justifier une action réductrice du danger. Par exemple, dès 1974, la législation allemande sur la contamination atmosphérique, a établi qu'il était nécessaire pour concrétiser le principe de précaution : de mener des recherches et visualiser une détection précoce des dangers ; une réduction générale de la charge environnementale ; la promotion de « production propre » et l'innovation ; le principe de proportionnalité selon lequel le coût des actions préventives des dangers ne doivent pas être disproportionnés au regard des bénéfices attendus ; un point de vue coopératif entre les représentants des différents intérêts pour discuter en commun les problèmes via des mesures intégrales. L'UE¹⁶ a réalisé des contributions importantes à la mise en œuvre du principe de précaution, particulièrement quant à l'implication des différents représentants d'intérêts et pour éviter les litiges commerciaux.

La globalisation et le libre marché ajoutent des complications au contrôle du risque par précaution ; il en va de même des connaissances constitutives de la science émergente de la complexité et du chaos, invitant à une nécessaire humilité et un peu moins d'arrogance de la part de la science conventionnelle. Les risques sont incontrôlables, comme il a été indiqué antérieurement : on ne peut jamais savoir si l'on en fait assez pour s'épargner du danger. Même si le mal a eu lieu, la question demeure de savoir ce qu'il aurait fallu faire de plus pour le prévenir, et si ces façons d'agir sont dans la limite de ce qu'il est raisonnable de faire (ex. le thème actuel de militarisation de la société pour prévenir les sabotages ou les attentats sur les avions¹⁷).

Le processus d'acceptation du risque est surtout un processus d'élimination du disensus, plus que de création d'un consensus total, lequel signifierait probablement en pratique, une paralysation, du fait de ses difficultés intrinsèques dans des sociétés comportant une grande diversité d'opinions. Les modalités de participation sociale à la gestion du risque, sont essentiellement destinées à cela : éliminer le disensus social sur les questions importantes.

La démocratie participative (ou délibérative selon Giddens) institue un espace public, un espace de débat, qui suppose la reconnaissance des différences, la reconnaissance de l'autre comme un égal. L'égalité et la différence (la pluralité) ne rendent pas seulement le débat possible, elles lui sont nécessaires. On ne débat pas de ce qui est évident, ou fait l'objet d'un accord, mais de ce qui est incertain, ce sur quoi il y a des raisons de prendre une décision : la décision légitime n'est pas la volonté de tous, mais le résultat d'un processus de formation des volontés auquel est reconnu une légitimité. Pas aux volontés

¹⁶ Communication de la Commission Européenne sur le principe de précaution (2000) et Conseil des Ministres (2000).

¹⁷ Alors que la majeure partie des morts en avion proviennent d'accidents techniques ou de préparation insuffisante du matériel et des moyens.

déjà constituées. L'espace public est un espace de confrontation et un espace de concertation. La démocratie délibérative est essentiellement inclusive (non exclusive), de telle manière que tous et chacune des voix aient la possibilité de s'exprimer, bien que ceci exige les canaux et les procédures qui les rendent possibles.

De cette manière, la participation publique à la gestion du risque implique des sujets comme la planification consensuelle, le développement de politiques participatives, l'établissement de réseaux sociaux destinés à ladite gestion, la gestion de configuration du système de gouvernabilité du risque, tout ceci ayant un caractère interactif.

Il s'agit de susciter des majorités pour une meilleure définition des politiques à développer, ce qui implique *de facto* un changement dans la structure politique de la société, accordant un rôle majeur à la société civile. Les citoyens ordinaires entrent dans le domaine de la gouvernabilité comme représentants de groupes d'intérêts, ou comme individus concrets, et par le fait, franchissent la frontière entre les gouvernants et les gouvernés, ou ceux qui déterminent les règles du jeu et ceux qui les acceptent. Pour autant, ces processus sont susceptibles d'altérer des éléments substantiels (voire la substance elle-même) des politiques et des plans, ainsi que de provoquer un changement dans le paradigme technologique, en ce sens que la participation sociale, sous certains aspects, peut se substituer aux technologies controversées, précisément pour le risque qu'elles comportent¹⁸.

Conclusion

On est encore loin d'un corps théorique et empirique, complet et cohérent d'une Sociologie du Risque, d'un état complet de la nature du risque ainsi que d'une mise en relation avec la structure de base de la production et de la reproduction des sociétés contemporaines. Des études historico-empiriques manquent sur la structure (de production) des sociétés modernes industrialisées et l'apparition-accroissement de divers types de risques. Les références sont nombreuses dans la littérature sur la société du risque avec une analyse macro sur les avancées de la science et de la technologie, le mode de production industriel, capitaliste ou autres, comme causes des risques. Toutefois, peu d'analyses empiriques ont été menées sur ses sujets, de même que sur les conditions du risque dans les différents domaines de notre vie quotidienne : travail, école, foyer, loisir. Ce développement d'analyses est prometteur pour élargir le champ de la sociologie du risque, conjointement à des perspectives comme celles de l'incorporation de la variable risque dans l'analyse de la globalisation, et celles de l'analyse concrète du métabolisme industriel des sociétés actuelles. La gestion sociale du risque exige un *a priori* d'acceptation et de consentement social qui renvoie à un traitement d'un point de vue intégral du risque, et, surtout, du point de vue des développements du principe de précaution et de participation sociale.

Bibliographie:

- Beck, U.

(1992) *Risk Society. Towards a New Modernity*. Sage. London,

(1995) *Ecological Politics in the Age of Risk*. Cambridge, Polity Press

(1996) "Risk society and the provident State" en Lash, Szerszinsky y Wynne (eds) *Risk, Environment and Modernity. Towards a New Ecology*. London, SAGE: 27-43.

¹⁸ Tel est le cas du recyclage *versus* incinération des déchets.

- (1996) "World risk society as a cosmopolitan society? Ecological questions in a framework of manufactured uncertainties" *Theory, Culture and Society* 13, 4: 1-32
- (1998) "Politics of risk society" en J. Franklin (ed.), *The Politics of Risk Society*, Cambridge, Polity Press: 9-22.
- Beck, U., Giddens, A. y S. Lash
 - (1994) *Reflexive Modernization: Politics, Tradition and Aesthetics in the Modern Social Order*. Polity, Cambridge.
 - Berstein, P. (1996) *Against the Gods. The Remarkable History of Risk*. John Wiley & Sons. New York.
 - Commission des Communautés Europénes (2000). "Communication de la Commission sur le principe de précaution" COM (2000) 1 de 2 de febrero.
 - Douglas, M.
 - (1986). *Risk Acceptability according to the social sciences*. Routledge&Kegan Paul. London.
 - (1992) *Risk and blame. Essays in cultural theory*. Routledge. London.
 - Douglas, M. & A. Wildavsky (1982). *Risk and Culture*. UC Press. Berkeley.
 - Elster, Jon (ed.) (1998). *Deliberative democracy*, Cambridge ; New York : Cambridge University Press.
 - Fagan, T. (1998). Power, Risk and Reflexive Modernization. Paper presentado al XIVth *World Congress of Sociology*, Montreal.
 - Giddens, A.
 - (1990) *The Consequences of Modernity*. Cambridge, Polity Press.
 - (1997) *Modernidad e identidad del yo*. Barcelona, Península [1991].
 - (1997b) "Vivir en una sociedad postradicional" y "Riesgo, confianza y reflexividad" en Beck, Giddens y Lash, *Modernización reflexiva*, Madrid, Alianza: 75-136, 220-35.
 - Inglehart, R. (1977) *The Silent Revolution: Changing Values and Political Styles in Advanced Industrial Society*. Princeton, N.J.: Princeton University Press.
 - Krimsky, S. & D. Golding (eds) *Social theories of risk*. Westport (CON), Praeger: 251-73.
 - López Cerezo, J.A. y J.L. Luján (2000). *Ciencia y política del riesgo*. Madrid, Alianza.
 - Luhmann, N.
 - (1992a) *Sociología del riesgo*. Guadalajara (Mex.), Universidad Iberoamericana/Universidad de Guadalajara.
 - (1996) "¿Puede la sociedad moderna evitar los peligros ecológicos?" *Argumentos* 24: 7-18.
 - Maslow, (1959). *New Knowledge in Human Values* (Ed.) New York:Harper & Bros, South Bend, IN:Regnery/Gateway
 - Murphy, R. (1994). *Rationality and Nature*. Westview Press. Boulder, CO.
 - Pardo, M. (1999). Sociología y Medio Ambiente: Estado de la Cuestión. *Revista Internacional de Sociología (RIS)*, nº 19-20:329-367.

- (1997). "Environmental Impact Assessment: Mith or Reality?. Lessons from Spain". *Environmental Impact Assessment Review*, Vol. 17, n° 2:123-142.
- Perrow, Ch. (1984). *Normal Accidents: Living with High-Risk Technologies*. Basic Books. New York.
 - Ramos Torre, R. (1998) "Sobre la sociedad del riesgo" *Revista de Libros* 23: 18-19.
(1999) "Prometeo y las flores del mal: el problema del riesgo en la sociología contemporánea" en R. Ramos Torre y F. G^a Selgas (eds), *Globalización, riesgo, reflexividad. Tres temas de la teoría social contemporánea*. Madrid, CIS: 249-274.
 - Rosa, E. (1998). "Metatheoretical foundations for post-normal Risk". *Journal of Risk Research*, 1:15-44.
 - Short, J.F. Jr. (1984) "The social fabric at risk: toward the social transformation of risk analysis" *American Sociological Review*, Vol. 49 :711-725.
 - Solé, C. (1997) "Acerca de la modernización, la modernidad y el riesgo" *Revista Española de Investigación Sociológica (REIS)* 80: 11-131.

Traduction depuis l'espagnol : Gérard BOUDESSEUL et Salvador JUAN.